

## **Voyage, gardez le contact :**

- **Avec votre téléphone portable.** Avant de partir à l'étranger, vérifiez auprès de votre opérateur que votre appareil est compatible avec le réseau local du pays visité, et que votre abonnement prévoit bien une option Internationale. Interrogez-le également sur le tarif des appels reçus et des appels passés, ainsi que le coût appliqué pour consulter votre messagerie à l'étranger. Sur le site : [www.arcep.fr](http://www.arcep.fr) (rubrique Eurotarifs), vous pouvez consulter le tarif des communications, pour tous les opérateurs, si vous séjournez dans un pays européen. Pour passer des appels à l'intérieur du pays où vous séjournez, il peut être intéressant d'acheter une carte SIM locale.
- **Avec une carte téléphonique.** Si vous ne voulez pas appeler de votre portable, vous avez également la solution d'acheter des cartes téléphoniques valables à l'étranger. Par exemple la Carte France Télécom Voyage permet d'appeler vos proches à partir d'un poste public ou privé avec paiement différé du coût de la communication sur votre compte téléphonique ou bancaire. Renseignez-vous auprès d'une agence France Télécom pour connaître toutes les fonctionnalités de cette carte. Vous trouverez la liste d'autres cartes disponibles sur le site : [www.levoyageur.net](http://www.levoyageur.net)
- **Avec Internet.** Pour donner de vos nouvelles, rien de tel qu'Internet. Envoyer un mail ou discuter avec sa famille via une messagerie instantanée est souvent facile de l'étranger. Il suffit de trouver un cybercafé. Il y en a parfois dans les coins les plus reculés. Renseignez-vous sur place.